

Faire connaître les consultations jeunes consommateurs (CJC)

Mai 2019

L'ANPAA est gestionnaire de CSAPA dans 70 départements, en Corse et à l'île de la Réunion et sa file active représente 24% du public accompagné en CSAPA en France. 60 CSAPA de l'ANPAA proposent des CJC.

La Fiche Repères se décline en six parties :

1. Missions des CJC
2. Constats sur la fréquentation des CJC
3. Outils nationaux de communication sur les CJC
4. Vers qui communiquer sur les CJC ?
5. Exemples de partenariats concourant à faire connaître les CJC
6. Bibliographie sélective

① Missions des CJC

Les CJC sont gérées par des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et leur cahier des charges est présenté en annexe 4 de la [circulaire](#) du 28 février 2008 relative aux missions des CSAPA.

Elles s'adressent, en priorité, aux jeunes y compris les mineurs, qui ressentent des difficultés en lien avec leur consommation de substances psychoactives.

L'objectif est d'agir dès les premiers stades de la consommation (usage, usage nocif).

Elles accueillent les usagers, qui se présentent spontanément ou adressés par un tiers (famille, professionnel de santé, milieu scolaire, justice), parce qu'ils présentent des difficultés attribuées à un usage simple, à risque ou nocif de substances psychoactives.

Les personnes présentant une addiction à des comportements sans consommation de substance associée (jeux, internet, travail ...) peuvent également être accueillies.

Une attention particulière doit être portée aux adolescents et aux jeunes adultes, sans pour autant totalement exclure des patients plus âgés pour lesquels ce type d'intervention s'avère utile.

L'entourage doit également pouvoir être accueilli. Il doit pouvoir trouver, auprès des professionnels de la consultation, une écoute et un soutien dans les difficultés qu'ils ressentent vis-à-vis des consommations ou comportements addictifs de leurs proches. En réponse à leurs interrogations et leurs préoccupations, ils doivent pouvoir recevoir une information sur les substances, leurs effets et leurs risques ainsi que sur les divers types de recours possibles pour le diagnostic et la prise en charge. Les parents doivent être soutenus dans leur rôle éducatif et le dialogue avec leurs enfants sur les consommations de produits illicites, d'alcool et de tabac. Des consultations conjointes peuvent être proposées.

Les consultations ont pour missions en particulier de :

- Réaliser une évaluation de la situation médico-psycho-sociale du consommateur et repérer un éventuel usage nocif,
- Offrir une information et un conseil personnalisés, une prise en charge brève aux consommateurs à risque ou nocifs selon leurs besoins,
- Accompagner ou proposer une orientation aux personnes en difficulté lorsque la situation le justifie (complications somatiques ou psychiatriques, dépendance, prise en charge au long cours, etc.),

- Offrir un accueil et une information à l'entourage, proposer un accueil conjoint du consommateur et de son entourage
- Aller à la rencontre des personnes en difficultés potentielles et se faire connaître des partenaires et institutions telles que : éducation nationale, éducation spécialisée, professionnels de santé, notamment de ville,
- Recevoir les personnes orientées par l'autorité judiciaire,
- Pouvoir participer à des actions d'information et de prévention collectives et les mettre en œuvre¹

⚠ Attention, le cahier des charges en vigueur ne prévoit ni tranche d'âge précise pour le public « jeune » reçu ni nombre limité de consultations dans le cadre d'un accompagnement en CJC.

② Constats sur la fréquentation des CJC²

Le dispositif des CJC observé par l'OFDT est le suivant :

- 260 structures gèrent une CJC,
- 54% rattachées à un CSAPA associatif et 46% relèvent du secteur hospitalier,
- 540 points de consultation au plan national répartis sur 420 communes,
- 30 000 personnes reçues en 2014.

Le profil des consultants en CJC est le suivant :

- 59% de consommateurs sont venus seuls,
- 34% de consommateurs sont venus avec au moins une personne de leur entourage familial (en hausse 2014-2015 passant de 22 à 34%),
- 7% de proches venus sans le « jeune » en difficulté avec ses conduites addictives.

L'origine des orientations en CJC en 2015 est :

- Pour 33% des consultants la justice,
- Pour 20% la famille,
- Pour 20% une démarche spontanée,
- Pour 10% par le milieu sanitaire,
- Pour 9 % par le milieu scolaire.

Les trois principaux constats 2014-2015 sont :

- Une augmentation des orientations par le milieu scolaire : notamment due à la mise en place de CJC avancées en milieu scolaire. Toutefois, cela n'est pas vrai partout, certaines académies refusant que des CJC avancées soient mises en place au sein des établissements scolaires en précisant que ce ne sont pas des lieux de soin.
- La majorité des professionnels de terrain semblent souligner l'importance du dispositif des CJC, aussi bien pour les jeunes (par rapport à leurs consommations et comportements) que pour leur entourage (parents souvent démunis). Toutefois, force est de constater aujourd'hui qu'il est peu investi par le public cible. La majorité des CJC réalisant moins de 10 consultations par mois et la place des orientations faites par la Justice est toujours très importante.
- La place de la famille évolue dans le dispositif : sa présence en tant qu'accompagnateur est plus importante durant les consultations (34% en 2015 contre 22% en 2014).

¹ Actions non financées par la dotation globale des CSAPA / ONDAM

² OFDT, [Tendances n°107](#), Evolution du public des CJC (2014-2015), mars 2016 & [Tendances n°101](#), 10 ans d'activité des consultations jeunes consommateurs, mai 2015

③ Outils de communication nationaux sur les CJC

Les différents établissements gérant des CJC bénéficient d'outils de communication nationaux :



- **Un même visuel**, quelle que soit la structure porteuse de la CJC : à apposer sur tous les supports de communication relatif aux CJC (papier, électronique, ...).

- **Une campagne nationale de communication début 2015**

Déclinée en trois spots sur trois 3 thèmes : alcool, cannabis et jeux vidéo.

Ils sont téléchargeables sur internet :

- ✓ Alcool ([ici en ligne](#))
- ✓ Cannabis ([ici en ligne](#))
- ✓ Jeux vidéo ([ici en ligne](#))

Ces spots peuvent servir de support ou d'introduction lors d'actions auprès des publics (jeunes et entourage), notamment car ils abordent la question des représentations des consommations et comportements chez les jeunes.

- **Des supports papier**

D'autres supports de communication sont disponibles et peuvent être commandés sur le site Santé Publique France :

- ✓ Carte mémo CJC avec possibilité de mettre les coordonnées de la consultation – [ici sur internet](#) pour télécharger ou passer commande
- ✓ Dépliant « CJC Pour en parler c'est ici » - [ici sur internet](#) pour télécharger ou passer commande
- ✓ Affiche CJC – [ici sur internet](#) pour télécharger ou passer commande

- **Un numéro d'appel national**

☎ 0 800 23 13 13 de 8h à 2h,
appel gratuit depuis un poste fixe

DROGUES INFO SERVICE.FR

- **Des informations sur internet**

- ✓ Une présentation des CJC sur Drogues Info Service, avec des forums de discussion et un carnet d'adresses - [ici sur internet](#).
- ✓ Une présentation des CJC sur le site de la MILDECA – [ici sur internet](#), le site renvoyant au site précédent pour trouver une adresse.
- ✓ Les coordonnées des CJC des CSAPA ANPAA sont également disponibles sur le site www.anpaa.asso.fr

👉 **Point de vigilance** : Pour toutes les coordonnées des CJC mises sur Internet, n'oubliez pas de les vérifier régulièrement et les mettre à jour si besoin.

Malgré tous ces outils nationaux, les professionnels de terrain se heurtent à des difficultés de connaissance et d'appropriation des CJC par les publics cibles, jeunes et entourage.



④ Vers qui communiquer sur les CJC ?

Seul un jeune sur cinq consulte de manière spontanée en CJC. Il est donc primordial de favoriser le travail en réseau au plus près des partenaires de terrain.

En matière de communication, il est essentiel de s'appuyer sur les équipes de prévention qui ont des relations privilégiées avec les partenaires de terrain.

➤ Communiquer auprès des jeunes

Différents supports de communication adaptés au public jeune existent, créés par les établissements eux-mêmes.

★ Supports papier

Différents flyers, dépliants sont déclinés pour les CJC.

Penser à diffuser des documents de ce type dans un maximum d'endroit, pour la diffusion revoir par rapport au listing des partenaires.

Dans un objectif d'identification et de repérage, il convient d'utiliser le logo officiel et national des CJC.

Quelques exemples d'outils créés par l'ANPAA :



Flyer des CJC ANPAA à Montpellier



Affiche et flyer des CJC ANPAA en Bretagne





Affiche et flyer des CJC en Vendée



Carte et affiche des CJC ANPAA de la Marne



Idéalement, la participation des jeunes à la création des supports qui leur sont destinés permet une communication autour de cette participation qui permet de faire connaître la CJC et une créativité plus proche des aspirations des jeunes.

Par exemple :

- Flyer élaboré avec des jeunes : des concours ou contributions peuvent être organisés afin de travailler notamment sur des visuels attractifs pour les jeunes. Une collaboration avec les écoles de design ou de communication, professeurs d'arts plastiques... peut également être envisagée en fonction des opportunités sur le territoire.
- Travail autour du petit nom de la CJC peut : avec appel à contribution des jeunes / défi jeunes

★ Supports digitaux

Réseaux sociaux

Un certain nombre d'établissements proposant des CJC ont créé une page sur les réseaux sociaux : Facebook/Twitter/Snapchat/Instagram/You Tube

La communication sur les réseaux sociaux nécessite des professionnels dédiés au sein de l'équipe pour les faire vivre et les animer.

Promeneurs du net :

Depuis 2016, les Allocations familiales et leurs partenaires, la Mutualité sociale agricole (MSA), le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ainsi que le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, lancent sur l'ensemble du territoire national le dispositif intitulé « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ».

Un Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse, éducateur ou animateur, qui, en plus de son travail dans une structure, entre en relation avec les jeunes sur Internet et les réseaux sociaux. Il les écoute, les conseille et les soutient dans la réalisation de leurs projets. Il s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans. Il serait intéressant à minima que les promeneurs du net soient informés de l'existence des CJC, de leur fonctionnement afin d'en informer les jeunes potentiellement concernés, voir en fonction des cas que l'ANPAA intègre ce dispositif.



Page internet dédiée CJC en Pyrénées Orientales

Une page internet peut être créée facilement pour présenter un CSAPA ou plus spécifiquement une CJC.

Par exemple la page CJC du CSAPA ANPAA à Perpignan : www.cjc.anpaa66.fr

★ Supports téléphoniques



Ligne téléphonique CJC dédiée à la CJC de l'Orne

Dans l'Orne, une ligne téléphonique CJC a été mise en place avec la possibilité de laisser un message sur un répondeur ou par texto ou d'échanger avec un professionnel.

La réponse aux messages est systématique.

Cette ligne est ouverte sur des temps de permanences et consultée régulièrement sur le reste de la semaine (fermée pendant les vacances).

Echanges et consultations téléphoniques sont possibles si le jeune ne peut ou ne veut pas se déplacer.

La ligne est aussi accessible à l'entourage et aux partenaires ou professionnels. Un conventionnement a été passé avec les lycées pour des orientations vers la CJC en alternatives à des sanctions.

★ Médias locaux

Les médias locaux peuvent être des relais importants à mobiliser régulièrement : presse, radio (notamment le réseau public de Radio France), télévision (notamment France 3 région), les collectivités territoriales (leur journal, leur site internet...)

★ Autres supports

Communiquer sur les CJC c'est aussi :

- Une signalétique adaptée dans l'espace public pour une CJC facile d'accès,
- Des coordonnées de CJC apposés sur des goodies et matériel de réduction des risques et dommages, par exemple sur les « roule toncar » et « roule ta paille ».



👉 Communiquer auprès des acteurs en contact avec les jeunes

Est présentée ci-après une liste non exhaustive des structures auprès desquelles communiquer sur les CJC, auxquels pourront s'ajouter des acteurs spécifiques à chaque territoire :

Milieu scolaire

- Education Nationale et établissements d'enseignement privés : collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels, agricoles
- Centres d'Information et d'Orientation (CIO)
- Ecoles de la deuxième chance
- Lycées de la nouvelle chance
- Fédérations de parents d'élèves

Etablissements universitaires et d'enseignement supérieur

- Fédérations étudiantes
- Services Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)
- Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)
- Organisations étudiantes dont les Bureaux Des Etudiants (BDE)
- Maisons des Etudiants
- Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Information, insertion sociale

- Missions Locales
- Points Information Jeunesse (PIJ) et Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)
- Maisons des Adolescents
- Maison de la Famille
- Maison des Jeunes et des Etudiants (MJE)
- Foyers jeunes travailleurs (FJT) et Centres d'Hébergements et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Etablissements Pour l'Insertion dans l'Emploi (EPIDE)
- Centres sociaux et Maison Pour Tous (MPT)
- Dispositifs de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)


Loisirs

- Club ados et Espaces Jeunes
- Associations et Clubs sportifs
- Accueils Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM = centres de loisirs)
- Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Accompagnement et soins

- Professionnels de santé libéraux (médecins, infirmier.e.s, dentistes, pharmacies ...)
- Service pédiatrie / urgences
- Etablissements et services d'addictologie : ELSA, consultations d'addictologie...
- Centre Médico-Psychologique (CMP), section adolescents et Centre Médico-Psychologique Pédagogique (CMPP)

<ul style="list-style-type: none"> • Mutuelles dont mutuelles étudiantes
<p>Milieu professionnel et de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de Formation des Apprentis (CFA) et Compagnons du devoir • Maison Familiale Rurale (MFR) • Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) • Services de santé au travail : médecins et infirmières • Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) • Chambres des métiers
<p>Justice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) - milieu ouvert et fermé • Services et établissements spécialisés dont : Centre éducatif fermé (CEF) / Centre éducatif renforcé (CER) • Autorités judiciaires dont Délégués du Procureur, Juge des Affaires Familiales, Juge des Enfants • Etablissements pénitentiaires dont les quartiers pour mineurs
<p>Autre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectivités locales • Armée : Journée défense et citoyenneté • Organismes de manifestations festives • Dispositifs de services civiques et services sanitaires • Réseaux addictologie Jeunes comme il en existe sur certains territoires comme en Ardèche

 **Guide ANPAA en Champagne-Ardenne de présentation des CJC avancées en établissements scolaires (lycées généraux et professionnels) : un intérêt à travailler ensemble**

Guide [disponible ici sur extranet ANPAA](#).

Le guide décline sur un format communiquant de 6 pages :

- Les conduites addictives chez les jeunes : les constats nationaux, la prévention comme priorité commune Santé Publique-Education Nationale, zoom en Champagne-Ardenne.
- La présentation des CJC et CJC avancées : objectifs, modalités pratiques, ce que les CJC ne sont pas, l'intérêt d'entrer dans cette démarche de consultations avancées pour l'établissement scolaire, les jeunes, leur entourage.
- La présentation de la mise en place des CJC avancées dans les établissements scolaires : méthodologie de projet pour un partenariat milieu scolaire-CJC, avec retour d'expérience
- La cartographie des CJC sur la région : CJC et CJC avancées.

Illustration : consultations avancées en milieu scolaire dans la Marne
 Depuis 2015, l'ANPAA propose aux lycées des consultations avancées en milieu scolaire. Le partenariat se construit autour de 4 axes :

- Formation des membres de l'équipe éducative ,



CARTOGRAPHIE DES CJC SUR LE TERRITOIRE CHAMPARDENNOIS

GUIDE DE PRESENTATION CJC AVANCÉES Un intérêt à travailler ensemble

Etablissements Scolaires - lycées généraux et professionnels
 Centres de Formations pour Apprentis
 de La Région Champagne-Ardenne

Année 2016-2017
 Dans le cadre de la Coopération des CSAPA et plus...

- Interventions auprès de l'ensemble des classes de seconde,
- Mise en place d'une permanence au sein de l'établissement,
- Soirée d'échanges au niveau de l'internat,
- Participation de la CJC aux réunions du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS).

👉 Communiquer auprès des parents

Les parents représentent un public souvent difficile à toucher, alors que dans la dynamique des CJC ils sont essentiels.

Différentes structures organisent des temps dédiés aux parents auxquels il est intéressant de se raccrocher pour communiquer sur les problématiques addictives des jeunes en général, et les CJC en particulier. Ces temps dédiés aux parents peuvent se dérouler par exemple en maison des adolescents, café de parents...

En outre, des temps d'échanges et d'informations à destination des usagers des CSAPA et CAARUD, par ailleurs parents, peuvent s'organiser, par exemple en profitant de groupes de parole déjà existants pour proposer une séance spécifique sur les jeunes et conduites addictives et présentation de la CJC.

⑤ Exemples de partenariats concourant à faire connaître les CJC

Des actions auprès des acteurs de terrains dédiés aux jeunes permettent d'être au plus près du public ciblé. Le partenariat avec ces acteurs peut se décliner en plusieurs axes :

- L'information sur les missions, l'organisation et les coordonnées des CJC de leur territoire.
- La formation des professionnels pour leur permettre :
 - ✓ Un travail sur leurs représentations,
 - ✓ Une capacité à aborder les conduites addictives avec les publics jeunes, à repérer celles et ceux en difficultés et à les orienter vers les CJC.
- Le soutien et l'appui aux professionnels pour :
 - ✓ Créer un environnement qui favorise la réduction des risques et des dommages (par exemple par une réflexion sur le règlement de fonctionnement et sa mise en œuvre, le régime des éventuels sanctions...)
 - ✓ Accompagner les situations difficiles repérées.



Binôme CJC - Éducation nationale dans l'Ain, la Loire et le Rhône via formation par le RESPADD

Afin d'améliorer le repérage, l'accompagnement et l'orientation des jeunes scolarisés ayant des pratiques addictives, le rectorat, soutenu par l'ARS, a initié un programme pluriannuel de formation. Il consiste à proposer à des professionnels des CJC et des infirmières scolaires de suivre dans un premier temps une formation de formateurs à l'entretien motivationnel afin de constituer par la suite des binômes de formateurs CJC-Education Nationale dans tous les départements de la région. Les différentes formations de formateurs ont été assurées par le Réseau de prévention des addictions (RESPADD).

Les binômes de formateurs ainsi constitués co-animent par la suite des formations de 3 jours à l'entretien motivationnel destinées à la fois aux infirmières, médecins, assistantes sociales scolaires et aux personnels des CJC afin de faciliter les mises en lien de ces professionnels et partager des pratiques d'accompagnement cohérentes. Ce projet se décline sur le rectorat de Lyon depuis 2016, sur le rectorat de Grenoble depuis 2017 et sur celui de Clermont Ferrand depuis 2018.



Défi jeunes en Ardèche

Depuis 2016, des parcours ludiques, sportifs et culturels « Défis Jeunes » sont mis en place en Ardèche. Il a pour objectifs de :

- Rendre les jeunes acteurs de leur santé, de leur vie quotidienne et développer leur engagement et leur implication dans la vie locale, en renforçant la visibilité des acteurs et structures du territoire auprès de ce public,
- Renforcer le partenariat entre les acteurs jeunesse en impulsant une nouvelle dynamique, proposer une action ludique aux jeunes sur un temps hors-scolaire.

Ce défi, basé sur le principe de la course d'orientation, permet aux jeunes de mieux s'orienter dans la ville en ayant une meilleure connaissance des acteurs, mais également aux partenaires de faire connaître leur structure et questionner les jeunes sur leurs attentes. Les participants bénéficient de différentes animations prévues par les structures.



Rallye étudiant à Digne-les-Bains dans les Alpes de Haute-Provence

Ce rallye organisé par la Ville depuis 2016 permet aux étudiants de se rencontrer et de découvrir la ville et les services existants. Il s'adresse à tous les étudiants post-bac : IUT, CFA, IFSI, IRTS, ESPE, Ecole d'Art IBDL.

Il est porté par la maison des Jeunes et des Etudiants (MJE) et permet aux jeunes de parcourir en équipe les services et infrastructures mis à leur disposition par la ville, les lieux culturels et de loisirs.

Par équipage de 6 personnes, les étudiants font étapes entre autres dans des établissements de santé où ils participent à des ateliers proposés par des professionnels. C'est dans ce cadre-là, que la CJC ANPAA s'est portée partenaire de la MJE, et ce depuis la 1^{ère} année, pour accueillir les étudiants et les sensibiliser et échanger autour de sujets qui touchent les addictions.

Tout au long de ce Rallye, ils capitalisent des points en fonction de leur réussite aux activités (quizz, jeux, parcours d'habileté, course contre la montre...).



Des clubs sportifs de Haute-Saône s'engagent dans la prévention des addictions en Haute Saône

ADDICTIONS MILIEU SPORTIF

Ce projet expérimental a pour objectif d'aider jeunes et professionnels face à différentes consommations (tabac, alcool, drogue) parfois favorisées par le côté convivial et l'influence du collectif.

Les bienfaits du sport sont aujourd'hui reconnus, aussi bien sur l'état physique que mental. Il contribue au bien-être général et permet de développer des liens sociaux notamment au sein des clubs sportifs. Fort des valeurs éducatives transmises dès le plus jeune âge, le milieu sportif apparaît comme un levier essentiel de prévention et de promotion de la santé.

Pour prévenir ces comportements, différentes aptitudes et capacités personnelles sont à développer, ce sont les compétences psycho-sociales. Cette approche globale, déjà utilisée en milieu scolaire, consiste à travailler par exemple sur :

- la gestion des émotions et du stress
- la capacité d'analyse et de prise de décision
- la communication et les relations avec les autres
- la conscience de soi, de son corps, de ses limites

Le renforcement de ces compétences permet d'adapter son comportement à chaque situation rencontrée, au sein du milieu sportif mais plus globalement dans la vie de tous les jours.

Concrètement, le projet c'est :

- La signature d'une charte d'engagement. Elle permettra de faire adhérer le club à cette démarche santé et valoriser son engagement pour le bien-être des licenciés et des personnes fréquentant le club en agissant sur son environnement.
- Une formation à destination des éducateurs sportifs permettant de travailler avec les jeunes sur de nombreuses compétences de vie pour les rendre acteurs de leur santé.
- Un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé lors de vos séances sportives.

Ce projet vous intéresse ?

Si vous souhaitez participer, merci de contacter :
Instance régionale éducation et de promotion à la santé Bourgogne-Franche-Comté
 Ireps BFC - Antenne 70
 4 cours François Mitterrand - 70000 Vesoul
 Mail : antenne70@ireps-bfc.org
 Tél. : 03 84 75 56 30
www.ireps-bfc.org

Projet réalisé avec le soutien financier de :

Partenaires du projet :

Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE (ANPAA)

ARS Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

HAUTE-SAÔNE



Dispositif « projet alternatif » dans le Rhône

Ce dispositif a pour objet de favoriser l'accès à l'emploi et aux soins des jeunes en foyer d'hébergement par un accompagnement tripartite conventionné entre la SLEA (Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence gestionnaire d'un CHRS - les chantiers d'insertion et l'ANPAA. Il est proposé au jeune de signer un contrat de travail particulier de 24 heures.

Ce partenariat permet une collaboration plus étroite entre les trois acteurs.



Dispositif d'accès aux soins en dans l'Aube

Afin de favoriser l'accès aux CJC, l'ANPAA à dans l'Aube a renforcé ses actions auprès des publics et le partenariat avec les professionnels de terrain depuis 2014. Bilan après 3 ans : le nombre de CJC a quadruplé.

Trois axes de travail ont été mis en œuvre : communication auprès des partenaires, soutien aux équipes, actions d'accès aux soins à destination des jeunes et de leur entourage, en adaptant chaque projet aux besoins des professionnels et possibilités de la structure. A titre d'illustration : collaboration avec l'Ecole de la 2^{ème} Chance (E2C) de Troyes par des interventions systématiques en groupe auprès des nouveaux élèves et consultations avancées en individuel sur demande du jeune et/ou des professionnels puis orientation vers la CJC.



Ecole de la 2^{ème} chance de l'île de la Réunion

A la Réunion, l'ANPAA intervient auprès de jeunes à l'école de la 2^{ème} chance pour présenter le CSAPA et la CJC, puis dans le cadre d'une permanence. Cela permet aux jeunes et au partenaire de de créer du lien avec la CJC pour pouvoir plus facilement pousser la porte du CSAPA si besoin par la suite.



Binôme CJC/CAARUD en milieu festif dans la Marne

Dans les manifestations festives (soirées étudiantes, festivals de musique...), la CJC et le CAARUD de l'ANPAA dans la Marne interviennent parfois ensemble pour les actions de prévention, réduction des risques et des dommages, accès aux soins.

⑥ Bibliographie sélective

Dispositif des CJC

- OFDT. Évolution du public des CJC (2014-2015). TENDANCES. 2016 Mar;(107):4. <http://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/evolution-du-public-des-cjc-2014-2015-tendances-107-mars-2016/>
- Prévenir et accompagner : les Consultations Jeunes Consommateurs. MILDECA. 2015. http://www.drogues.gouv.fr/sites/drogues.gouv.fr/files/atoms/files/dossier-cjc_vdef.pdf
- OBRADOVIC I. 10 ans d'activité des "consultations jeunes consommateurs." TENDANCES. 2015 mai;(101):8p. <http://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/dix-ans-dactivite-des-consultations-jeunes-consommateurs-tendances-101-avril-2015/>

Pratiques professionnelles pour rendre attractives les CJC

- QUERUEL N, CARRASCO COMPAIN G. Consultations jeunes consommateurs : aller à leur rencontre [Interview]. LA SANTÉ EN ACTION. 2014 Sep;(429):34–6. <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-action-429.pdf>
- OBRADOVIC I, PALLE C. Comment améliorer l'attractivité d'un dispositif ciblant de jeunes consommateurs de drogues ? L'apport d'une démarche par focus groups. PSYCHOTROPES. 2012;18(2):77–100. <https://www.cairn.info/revue-psychotropes-2012-2-page-77.htm>